



Saisi sur des meuble qui appartienne à mon amie dans un logemenn

Par **titi67**, le **22/02/2016** à **09:02**

bonjour j'ai eu des difficulté financière pour payer des loyès aujourd'hui mon loyès est payé en temps et en heure j'ai pris une maison avec mon amie ou la totalité des meubles lui appartienne le huissier ma envoyé un courrier disant qu'il se présenterai à mon domicile pour saisir les meubles en présence d'un fonctionnaire de police est ce légal nous ne sommes pas en comcubinage simplement ensemble surtout a t'il le droit de le faire sur des meubles qui son à mon amie rnmerçi de votre réponse

Par **amajuris**, le **22/02/2016** à **09:48**

bonjour,rnle fait de vivre ensemble avec son amies'appelle le concubinage.rnil appartient à votre amie de prouver à l'huissier que les meubles lui appartiennent par les factures ou autres.rnsi vous n'avez plus d'impayés pourquoi cette saisie ?rnsalutations